

Si l'Amitié m'était contée...

L'info mensuel concernant la vie de l'école de l'Amitié. Mars 2015



Bonjour chers parents,

Voici ce qui retient notre attention en mars:

Remise des bulletins :

Vous recevrez, cette semaine, le bulletin informatisé de votre enfant. Si vous désirez rencontrer l'enseignant de votre jeune, n'hésitez pas à lui en faire la demande.

Hausse des frais de garde à partir du 1^{er} avril 2015 pour les journées de classe (statut régulier):

À compter du 1^{er} avril 2015, la contribution financière exigible des parents passera de 7.30\$ à 8.00\$ par jour. En effet, le ministère de l'Éducation, du loisir et du Sport met en œuvre les modifications prévues par le gouvernement pour les services de garde en milieu scolaire.

Cette tarification quotidienne s'applique pour chaque élève inscrit au service de garde sur une base régulière, c'est-à-dire pour ceux qui ont une fréquentation d'au moins deux périodes par jour, et ce, pour un minimum de trois (3) jours par semaine.

La tarification pour la clientèle sporadique demeurera la même.

Campagne de financement VENTE DE CHOCOLATS :

Encore cette année, le conseil d'établissement de l'école a retenu la vente de chocolats en tant que campagne de financement. En effet, c'est par cette lucrative campagne qu'il nous est possible d'offrir les nombreuses activités en cours d'année aux élèves. Toutes les activités ludiques, les spectacles et le transport en autobus pour la prochaine sortie de fin d'année sont payés à même ces fonds. Nous vous invitons donc à participer à cette campagne de financement avec le même enthousiasme que les années passées. Merci à l'avance!

Salutations cordiales,

Nathalie Huchette

Directrice